

COMPTE-RENDU AG

du samedi 7 février 2015 à l'Hôtel de l'Industrie

A l'occasion des 10 ans de LSA, nous avons souhaité nous retrouver sur une journée complète, dans un lieu nouveau, l'Hôtel de l'Industrie, historiquement lié au cinéma puisque c'est là qu'a eu lieu la première projection des frères Lumières en 1895.

Trois de nos Membres d'honneur ont assisté à la réunion : Lucette ANDRÉI, Many BARTHOD et Sylvette BAUDROT, que nous remercions chaleureusement.
Jacqueline GAMARD les a rejointes cette année et nous a fait le plaisir de sa présence.

Parmi les scriptes invitées, cinq ont rejoint l'association après avoir assisté à l'AG : Amélie BÉRARD, Aurélia FOURCAUT, Marie MAURIN (pouvoir), Antonia OLIVARES et Brigitte SCHMOUKER. Bienvenue à elles !
Quant à Véronique HEUCHENNE, invitée aussi, elle a choisi de ne pas adhérer.

Déroulé de la journée

9h30/10h00

Accueil des membres autour d'un Petit déjeuner de bienvenue.

10h00/12h00

- 1 - Émargement de la liste des présents
- 2 - Désignations
- 3 - Rapport d'activité présenté par les deux présidentes, Nathalie ALQUIER et Valérie CHORENSLUP
 - ★ Bilan de 10 ans d'existence
 - ★ Activités de 2014
- 4 - Rapport financier présenté par la trésorière, Laurence COUTURIER

5 - Ordre du jour

- ★ Nos activités externes
 - 1 - Convention Collective du Cinéma : la suite (Valérie)
 - 2 - Annexes 8 et 10 / Comité de suivi (Bénédicte)
 - 3 - Rencontre avec la CST (Nathalie)

12h30/14h00

Déjeuner autour d'un buffet libanais avec projection de notre film sur la rencontre avec les Membres d'honneur à la BIFI, monté par Julie PERRIOLLAT, l'un de nos anciens membres, décédée fin 2010.

14h00/16h00

- ★ Nos activités internes
 - 1 - Montage de la conférence "Evolution du métier de scripte" à la Sorbonne (Marie-Flo)
 - 2 - Les scriptes dans les jurys des festivals (Natasha)
 - 3 - Organisation des 10 ans de LSA / Expo sur le métier de scripte à la Cinémathèque (Nathalie, Valérie, Bénédicte, Marie-Flo)
 - 4 - Future brochure LSA à réactualiser (Bureau)
 - 5 - Atelier Outils numériques à organiser

16h00/16h30

Pause Thé/Café

16h30/18h30

6 - Débats et votes (par les membres de l'association uniquement) :

- 1 - Adhérons-nous à la CST ? (Nathalie et Valérie)
- 2 - Donnons-nous pouvoir aux Président-e-s sans passer par le Bureau pour des décisions urgentes ? (signature des communiqués par exemple) (Bénédicte)
- 3 - Créons-nous une branche "Assistant-e-s" au sein de LSA ?

7 - Présentation et élection des membres du Conseil d'Administration/Bureau (12 personnes)

18h30/20h00

Apéro pour conclure cette belle journée !!

Maggie a assuré le "reportage photo" de cette journée. Merci !!

1 - Émargement

Présents : 35 adhérents

Lucette ANDRÉI, Florianne ABELÉ, Nathalie ALQUIER, Agnès AUJALEU, Estelle BAULT, Many BARTHOD, Sylvette BAUDROT, Catherine BIJON, Marine BILLET, Yannick CHARLES, Valérie CHORENSLUP, Laurence COUTURIER, Sylvie DUMUIS, Jacqueline GAMARD, Natasha GOMES DE ALMEIDA, Betty GREFFET, Joëlle HERSANT, Elodie JAUFFRET, Charles JODOIN-KEATON, Bénédicte KERMADEC, Sylvie KOEHLIN, Caroline LELOUP, Josiane MORAND, Aurore MOUTIER, Valérie PÊCHEUR, Maggie PERLADO, Dominique PIAT, Fanny PICON, Délima PIERRE, Virginie PRIN, Delphine RÉGNIER-CAVERO, Isabel RIBIS, Elise ROMESTANT, Marie-Florence RONCAYOLO, Bénédicte TEIGER, Karen WAKS, Laurence WEISBROT

Ayant donné pouvoir pour les votes : 21 adhérents

Dominique ARCÉ, Many BARTHOD, Marine BILLET, Diane BRASSEUR, Céline BREUIL-JAPY, Francine CATHELAIN, Yannick CHARLES, Virginie CHEVAL, Elisabeth CHOCHOY, Isabelle DELACROIX-DUCOUSSET, Géraldine DEPARDON, Rachel GOLDENBERG, Laurence LEMAIRE-BAZI, Julie LUPO, Aurélie MAILLOL, Marie MAURIN, Sophie NOGIER, Marie PRUAL, Séverine SIAUT, Marine TRICOIRE, Sophie VIGNEU

Nouvelles adhérentes invitées ayant adhéré à LSA : 5 scriptes

Amélie BÉRARD, Aurélie FOURCAUT, Marie MAURIN (pouvoir), Antonia OLIVARES et Brigitte SCHMOUKER. Bienvenue à elles !

Sur un total en 2014, année qui vient de s'écouler, de 85 membres (dont 8 Membres d'honneur).

2 - Désignations

Présidentes de séance : Nathalie ALQUIER et Valérie CHORENSLUP

Modératrice : Marie-Florence RONCAYOLO

Rédactrice du CR : Betty GREFFET

Relectrices du CR : Bénédicte KERMADEC et Delphine RÉGNIER-CAVERO

En introduction, Nathalie et Valérie nous présentent un historique de la création de LSA.

Au départ, l'idée est venue de Jacqueline GAMARD et Dominique PIAT, amies depuis bien des années qui avaient envie de créer un groupe, une association, sans savoir très bien quelle forme cela pouvait prendre, afin d'associer les énergies, comprendre comment chacune travaillait et créer une solidarité pour faire valoir auprès des autres que se "tirer dans les pattes" n'était pas forcément la solution pour trouver un job !!!

Jean-Philippe BLIME leur propose alors de créer ce groupe au sein de l'AFAR, existant depuis environ cinq ans, afin de représenter la mise en scène, branche qui sera ouverte le 25 avril 2003.

Cinq scriptes s'y inscrivent : Jacqueline GAMARD, Brigitte HÉDOU-PRAT, Isabelle PERRIN-THÉVENET, Dominique PIAT et Catherine COSTE.

Au cours d'une réunion avec d'autres scriptes, certaines hésitent à rejoindre cette branche de l'AFAR et défendent l'idée d'une association de scriptes à part entière.

Cette idée se poursuit lors d'un dîner à l'hôtel du Nord avec l'AFAR où se ressent alors le besoin de créer une association autonome de scriptes.

Suite à cette nouvelle perspective, d'autres scriptes se joignent à nous, et lors d'une réunion chez Nathalie, nous décidons la création de l'association.

L'une d'entre nous nous conseille dans les démarches nécessaires, et après plusieurs réunions, nous décidons du nom et la laissons s'occuper des statuts.

Avec notre enthousiasme et notre naïveté, nous lui confions nos adhésions en espèces afin qu'elle fasse toutes les démarches et qu'elle dépose nos premières cotisations à la banque.

L'été passant, et sans aucune nouvelle nous finissons par nous rendre compte qu'elle a disparu avec la caisse !!

Nous reprenons les choses en main et effectuons les démarches réelles (cette fois-ci) et nos statuts sont publiés, enfin, le 31 janvier 2005 et notre première AG voit le jour en mars 2005 à la Femis, puis à la Cinémathèque par la suite.

Et nous voici 10 ans plus tard, quatre fois plus nombreux au sein de LSA.

Aujourd'hui plus d'une vingtaine d'associations ont suivi cet élan et on rejoint les associations historiques comme l'AFC, l'ADP et l'AFAR.

La création de LSA nous a permis de nous regrouper et aussi de nous découvrir.

Nous avons pu enfin mettre des visages sur des noms, nous avons pu échanger, communiquer et passer du stade de concurrents à collègues...

3 - Rapport d'activité

★ Bilan de 10 ans d'existence

Afin de faire un panorama le plus complet possible des 10 ans, Nathalie et Valérie sont parties des objectifs de l'association, en notant ce que LSA a accompli...

1 - Promouvoir la fonction de scripte et œuvrer pour sa reconnaissance

C'est probablement l'objectif le plus important mais peut-être le plus difficile aussi :

- Déjà en s'attaquant aux formations rapides laissant croire que l'on pouvait devenir scripte en 3 jours !!! (comme celle d'Altermédia).
- Puis en créant un lien privilégié avec la Cinémathèque :
 - tenue des AG dans leurs locaux à Bercy
 - visites organisées pour nos membres, d'abord du musée et de la BIFI puis des réserves
 - rencontre filmée avec les membres d'honneur orchestrée par Régis Robert en juin 2010
 - instauration du protocole de donation de nos scénarii

Et cette année, la reconnaissance avec l'exposition dans la Galerie des donateurs prévue à l'automne 2015.

- En lien avec les syndicats, nous avons aussi participé à la rédaction de l'intitulé de notre fonction pour la nouvelle CCC et à celle de l'intitulé du poste d'assistant scripte et sa mise en place dans les grilles.

- Dès le début, LSA a créé son site web, qui a été "rafraîchi" une fois, puis radicalement transformé en 2011, afin de donner à voir les spécificités de notre association, tant sur la forme que sur le fond, en y ajoutant de nouvelles rubriques et en renforçant une certaine actualité. Il a été finalement mis en ligne en 2014. Nous avons désormais aussi une page Facebook et notre canal Youtube, ainsi qu'un lien Dropbox en interne, pour tous les documents du Bureau.

- En 2008, nous avons édité une brochure qui a été modifiée une fois. Il est prévu de la renouveler en 2015.

- Enfin la charte éthique, précieux outil pour nos échanges, visions et références collectives, a été finalisée en 2010.

- Certains membres de LSA ont participé à l'Étude de l'Observatoire des métiers qui est en ligne sur le site CPNEF AV depuis 2011 (étude mise en place par l'ANPE, cartographie des métiers du cinéma qui débutait par la mise en scène : réalisateurs / assistants réal / scriptes).

En voici le lien, le PDF est téléchargeable : <http://www.cpnef-av.fr/metiers-realisation/index.php>

- Et en 2014, nous avons organisé une journée de conférence à la Sorbonne, moment fort de transmission des savoirs et de réflexion globale sur notre métier et ses évolutions, qui a connu un vif succès, autour de quatre tables rondes. Nous espérons pouvoir en présenter un montage à l'occasion de l'exposition dans la Galerie des donateurs en septembre 2015.

- Pour finir, nous avons conclu un partenariat avec la Cinéboutique dont le contrat définitif a été signé en 2014 : la vente des différents cahiers siglés LSA ainsi que certains accessoires nous assure un retour financier fort appréciable.

2 - Améliorer et protéger la qualité de notre travail en prépa et en tournage

- LSA a finalisé divers documents tous disponibles sur notre site :

- un document sur le travail du scripte en début et fin de tournage

- un tableau de préparation pour nous aider à négocier le temps qui nous est nécessaire pour préparer correctement chaque film.

- Avec l'arrivée des nouvelles technologies, nous avons organisé une AG extraordinaire, puis un atelier, pour essayer de réfléchir aux enjeux et options offerts par les nouveaux outils numériques, afin que nous restions libres de les choisir et de les adapter à nos différentes méthodes, en fonction des projets et des situations particulières de tournage.

NB : La mise à disposition du matériel ou la prise en compte d'un dédommagement correspondant à l'ensemble des outils utilisés doit aussi faire partie des négociations à mener avec les productions.

3 - Instaurer le principe d'échanges, de solidarité et de transparence entre scriptes

- Notre liste "Cris " est notre premier lieu d'échanges.

Nous pouvons y exprimer nos doutes, faire part de nos difficultés lors d'une négociation et aussi partager les résultats d'une négociation réussie !!!

Comme il est dit dans notre charte, cette liste interne "Cris et chuchotements" est absolument confidentielle.

Elle peut jouer un rôle essentiel pour, d'une part, protéger le respect de nos salaires et de nos conditions de travail, et d'autre part, pour renforcer une solidarité active et concrète entre les membres.

On peut aussi y demander des conseils sur du matériel, une méthode de travail etc....

- Puis il y a aussi nos rencontres lors des divers ateliers : négociation, méthodes de travail, outils numériques, création de la nouvelle brochure...

- Sur notre site, il y a la rubrique "Espace membres", accessible par un mot de passe personnel, où certains de nos membres ont partagé leurs documents de travail (rapports montage, rapport prod multi-épisodes, continuités chrono...).

- Nous avons aussi échangé régulièrement avec nos membres d'honneur, comme lors d'une rencontre à la BIFI en juin 2010.
- La charte éthique, créée en 2010, permet de définir une ligne conductrice pour tous les membres de LSA.
- Et n'oublions pas nos réunions mensuelles ouvertes à tous les membres (dernier vendredi de chaque mois), lieu d'échange et de convivialité.

4 - Affirmer le principe de transmission des connaissances et de l'expérience

- Le premier travail sur ce sujet a été la brochure "Transmissions des savoirs", avec les autres associations (ADC/AFC/AFCS/AFCF/AFR/ARC/ARDA/LMA/LSA) en 2008.
- Nous avons aussi essayé de créer un lien avec la FEMIS.
Pour le moment, nous sommes intervenus auprès des élèves de la FEMIS en mars 2011 pour deux demi-journées de professionnalisation. Expérience très positive que nous sommes prêts à renouveler.

Nous entretenons un lien particulier avec le CLCF, à travers Marie-Florence RONCAYOLO, seule autre formation initiale : certain-e-s scriptes de LSA, à titre personnel, sont parfois sollicité-es pour intervenir auprès des étudiants et pour faire partie du jury de l'oral de fin d'année.

- Nous avons organisé des rencontres avec LMA pour échanger et faire évoluer les rapports montages. Vous pouvez trouver la Synthèse des résultats de l'enquête LSA destinée aux Monteurs sur notre site dans l'espace membre.
Ainsi que le document issu de la réflexion menée avec LMA et AOA autour des Clips et des claps.

5 - Protéger nos conditions de travail et nos salaires

- Tout au long de l'élaboration de la CCC nous avons échangé avec les syndicats afin de faire valoir notre point de vue sur les propositions faites par les producteurs.
- Nous avons aussi rencontré en septembre 2012 le Ministère de la Culture sur ce sujet ainsi que le médiateur.
- Afin d'essayer de faire cesser le délire sur "nos salaires exorbitants", nous avons fait réaliser une étude de nos revenus lancée en décembre 2012 et terminée en 2013 qui a été largement diffusée pendant les négociations de la CCC, et qui a servi de support dans les débats sur la réalité des salaires dans le cinéma.
Cette étude a inspiré LMA qui a en a publié récemment une similaire.
- Nous avons aussi obtenu la ré-intégration d'un avenant à la convention USPA concernant le paiement de l'heure de prépa en tournage.
- Nous avons élaboré une circulaire déontologique du respect des postes ("en cas de poste non pourvus") sur les tournages, signée par plusieurs associations.
- Et cette énergie partagée nous a permis d'établir des relations externes avec les autres associations et d'instaurer des événements communs comme les Vœux annuels depuis 2007 (certes un peu mis en sommeil depuis l'année passée mais ne désespérons pas d'arriver à les remettre en place.)
- Une "inter-association" a vu le jour en 2008 pour essayer de nous unir dans nos démarches et nos préoccupations communes, mais la difficulté de gérer chacun des sujets par corps de métiers nous a mis face à l'évidence de la complexité de l'entreprise qui n'a pas résisté aux divergences de points de vue pendant les négociations de la CCC.
Une adhésion à la CST est-elle une alternative pour recréer des liens ?

Ce point sera voté en fin de séance.

★ Activités de 2014

Voici maintenant les moments marquants (liste non exhaustive) pour notre association depuis notre dernière AG de mars 2014.

En interne

- Atelier numérique du mois de juin qui a réuni un grand nombre de membres
- Réflexion autour d'une branche "Assistant-e-s"
- Début organisation des 10 ans

En externe

- Requête de la SRF contre la CCC et pétition mise en place signée par membres des associations
- Invitation au colloque à Amstram "Les techniciens du cinéma et de l'audiovisuel sont ils des auteurs ?"
- Avancée du dossier "Présence de scriptes dans les jurys de festivals"
- L'an dernier, nous avons le projet d'organiser des rencontres filmées de tandems réalisateur/scripte : le projet n'a pas encore abouti.

Pour conclure, les Présidentes pensent que nous pouvons nous féliciter, d'un point de vue global, d'avoir réussi en 10 ans à donner aux scriptes la possibilité de se rencontrer et d'échanger, et de mieux faire connaître et reconnaître notre métier. Nous sommes prêts à nous engager désormais dans une nouvelle décennie qui s'annonce, espérons le, tout aussi passionnante et riche en péripéties ...

4 - Rapport financier

- En 2014, le budget est de 6.800€.
Les dépenses s'élèvent à 6.150€ :
 - refonte du site web et logo (Belle Lurette)
 - conférence à la Sorbonne
 - dons aux intermittents grévistes en juin 2014 (350€), aux "maternités" (300€) et à MIAA (500€)

Pour rappel, quelques liens :

http://www.lemonde.fr/culture/article/2014/07/08/a-avignon-le-off-solidaire-mais-peu-greviste_4452812_3246.html
<http://www.maternites.com/>
<http://miaa.fr/>

- Prévisions des principales dépenses pour 2015 : inauguration de l'expo sur les scriptes à la Galerie des donateurs de la Cinémathèque, montage de la conférence à la Sorbonne, création d'une nouvelle brochure.
- Prévisions des principaux bénéfices : adhésions et Cinéboutique.

5 - Ordre du jour

★ Activités externes

1) La "nouvelle" CCC : la suite

Quelques mois après la mise en application de la nouvelle Convention Collective du Cinéma, il nous a semblé important de réunir les retours d'expériences, les avis...

Bref état des lieux récent

- La CCC est difficilement applicable pour les "films du milieu"
- Les producteurs "jouent les victimes"
- Fleur PELLERIN, Ministre de la Culture a refusé de rencontrer les producteurs qui voulaient se plaindre.

- Le titre IV de la CCC (celui des permanents) n'est toujours pas négocié.
- La CCC est aussi difficile à appliquer en prépa pour les équipes régie et déco, vu le grand nombre d'heures qu'ils effectuent et qui n'entrent pas dans les heures d'équivalence.
- Il n'y a toujours pas de commission de suivi d'interprétation de la CCC

Retours d'expériences de scriptes

- A priori, pour le poste de scripte, la CCC est assez facilement applicable :
 - En amont, tarif minimum négociable avec le directeur de production
 - A notre poste, nous devons travailler **45 H** par semaine (de 5 jours) correspondant à 42 heures de travail effectif et 3 heures d'équivalence (non rémunérées).

Si nous travaillons 47H nous aurons donc fait 2 heures sup. Ces 2h doivent être additionnées au temps de travail effectif (donc 42H) et doivent être majorées comme une 43^e et une 44^e (donc 50%).

- Remplir une feuille d'heures par semaine (soi-même ou par le directeur de prod, c'est selon)
 - Pour celles qui ont obtenu 1/2H sup pour la fin du travail quotidien, elle est passée en prime et non en salaire.
- Retours négatifs, pour certains d'entre nous, sur un film en Annexe 1 :
 - La prod n'a pas voulu de feuilles d'heures
 - Pas de 1/2H de travail du soir
 - Mise à dispo du matériel obtenue, mais très difficile de se la faire payer.

• **NB** : une nouvelle loi sur la pénibilité du travail, oblige l'employeur à faire parvenir à ses salariés un document correspondant aux risques (heures de nuit, bruit...), qui lui permettra d'obtenir des points.

Il faut donc impérativement archiver ce document, même si, nous concernant, cela sera rarement le cas et les points acquis très exceptionnels.

Pour mieux comprendre : le lien "Mon compte Prévention Pénibilité" : <http://www.preventionpenibilite.fr/>

==> En conclusion, la période actuelle est plutôt favorable pour négocier, demander, car tout est encore un peu flou et en train de se mettre en place...

==> Surtout, surtout, continuons à partager nos expériences sur la liste Cris !

2) Annexes 8 et 10 / Comité de suivi

• Début 2014, de nouvelles associations de techniciens du cinéma ont rejoint les rangs du Comité de suivi à l'Assemblée Nationale (créé en 2003) afin de poursuivre la défense des Annexes 8 et 10.

• Le travail de ce Comité de suivi, qui a donné aux combats menés pour sauver les annexes "de l'intermittence" une dimension officielle et pluraliste, qui s'est joint aux manifestations, aux mouvements multiples et aux grèves régulières, semble porter ses fruits.

Une étude officielle reconnaît qu'un nouveau système d'indemnisation (le retour à la date d'anniversaire, entre autres) serait plus équitable, et sans surcoût pour le gouvernement

(**CF Annexe I** - Communiqué du Comité de suivi du 18/12/2014).

• Ces concertations ont abouti à ce que Manuel VALLS s'engage à inscrire dans la loi la "reconnaissance de la légitimité des spécificités de l'intermittence et l'existence des Annexes 8 et 10."

(**CF Annexe II** - Communiqué du Syndéac du 07/01/2015)

• **Cependant, attention aux "droits rechargeables non épuisables", depuis la nouvelle CCC, pour ceux qui font des heures au régime général !**

Si Pôle Emploi ne trouve pas 507 heures en intermittence, il recherche 527H mixtes sur 12 mois, le but étant de tomber dans un nouveau système de droits rechargeables qui baisse considérablement le taux d'indemnisation (**CF Annexe III** - CR d'AG du SPIAC du 09/02/2015).

Une fois qu'on est passé au régime général, il devient ensuite très difficile de revenir dans le régime des intermittents...

==> Attention à ne pas "se faire recalculer" sans obligation absolue !

- Autre point positif, les luttes des persévérantes "Maternités" ont enfin porté leurs fruits et ont permis de modifier les règles régissant les calculs des indemnités des salariées en congés maternité.

Pour mieux comprendre, nous vous conseillons de lire les annexes ci-jointes et de vous rendre sur le lien de la CIP-IDF (Coordination nationale des Intermittents et Précaires)

http://www.cip-idf.org/article.php3?id_article=6831

3) Rencontre avec la CST

Historique

- L'ADP et l'ADDP (directeurs de post-prod-) ont adhéré à la CST (Commission Supérieure Technique), en 2012.
- En 2014, les ont rejoints l'AFSI (ingénieurs du son), l'AFAR, l'ADC (chefs déco) et l'AFR (régisseurs).
- A priori, LMA, l'AFC et l'ACFDA (casting figu) seraient en passe d'y adhérer.

Contexte

- La CST se dit prête à accueillir les associations de techniciens, l'objectif pour elle étant d'avoir plus de visibilité (pendant les festivals par exemple...).
 - Ce qui est positif pour les assos, c'est que c'est la possibilité de recréer un lien entre elles.
- Attention néanmoins à rester vigilant, car la CST est subventionnée par le CNC (organisme d'Etat), ce qui pourrait limiter son indépendance. L'idée d'être représenté par une structure commune est alléchante, mais attention à l'uniformisation de la pensée : se réunir sous l'égide de la CST, n'est-ce pas la porte à un consensus souhaité par le CNC ?

Conditions d'adhésion

- 5 membres du bureau de LSA doivent adhérer, parmi lesquels un doit se présenter au Conseil d'Administration.
- Cotisation annuelle de 250€ (50€/membre)

Ce point est soumis à un vote en fin de séance.

4) Point rajouté à l'AG : quid de la retraite ?

- Auparavant, avant 2009, les employeurs ne payaient pas de cotisations pour leurs salariés retraités.
 - Désormais, les cotisations sont identiques, retraités ou pas, pour les employeurs comme pour les salariés.
- Et le salarié retraité cotise "à vide" sans pour autant augmenter ses points.

★ Activités internes

1) Montage de la conférence "Evolution du métier de scripte" à la Sorbonne

Quoi ?

- Deux versions de montage sont prévues, l'une d'environ 1 heure et l'autre d'environ 15 minutes.
- L'objectif étant que les films soient terminés fin juin 2015, pour l'expo à la Cinémathèque en septembre.
- Les 20 heures de rushes dans des formats différents vont être dispatchées sur deux disques durs

Comment ?

- La piste de faire monter les films par un étudiant du CLCF n'a pas abouti : pas de poste de montage ni d'intervenant.
- Dans un premier temps, un décryptage de chacune des 4 tables rondes va être effectué (toutes les paroles vont être couchées sur papier) par 4 membres de LSA (Laurence C., Betty, Fanny et Florianne).
- A partir de ça, nous arriverons à un scénario qui intégrera l'intégralité de ce qui s'est dit.
- Laurence C. a une amie monteuse, Minh Tam Nguyen, qui serait prête à se rendre dispo pour effectuer les montages, pour 1000€.
- Natasha et Marie-Flo ont aussi contacté une jeune monteuse, elle aussi intéressée.
- Ensuite, étalonnage avec notre contact Digimage, voire avec FinalCut pour plus de simplicité.
- Etape du mixage à ne pas négliger : Florianne va contacter un mixeur qu'elle connaît.

==> Un atelier autour du choix du contenu éditorial du montage aura lieu une fois que le scénario aura été reconstitué.

2) Les scripts dans les jurys des festivals

- Ce dossier n'a pas réellement avancé depuis 2013.
- Natasha GDA a relancé les différents festivals par mail, sans réponse.
- Maggie a assisté au Festival du cinéma d'auteur de Rabat, expérience fort intéressante. Elle a aussi relancé le FIPA, sans réponse.
- Natasha va faire partie du comité de visionnage pour la pré-sélection du festival de TV de Monte-Carlo.

3) Organisation des 10 ans de LSA / Expo à la galerie des donateurs de la Cinémathèque

- L'inauguration de notre expo est prévue le 7 ou le 14 septembre 2015.
- Lauren BENOÎT en est le commissaire et s'occupe de la mise en espace.
- Pour le pot au "400 coups" : Capacité de 300 personnes + 100 personnes si la mezzanine est ouverte + possibilité d'ouvrir la terrasse

==> Un atelier sera organisé sous peu, et **nous cherchons de nombreuses volontés** car c'est un travail de Titans : trouver les contacts pour les invitations, faire le lien avec la Cinémathèque, dénicher des pistes, des sponsors, pour les boissons et autres...

4) Future brochure LSA à réactualiser / Atelier brochure à organiser

- Belle Lurette attend nos propositions pour la nouvelle version de notre brochure, et surtout son nouveau contenu.
- Un atelier sera organisé très bientôt.

5) Atelier Outils numériques

- Aurore et Charles sont en train de finaliser la traduction pour la version française de scriptE, pour avril.

==> Vu le succès qui ne décroît pas, un Doodle sera lancé sous peu pour proposer des dates pour un nouvel "Atelier numérique", qui aura sans doute lieu à la Cinémathèque française en raison du nombre des intéressés...

6 - Débats et votes

Pour les votes, 32 personnes présentes ont voté, ainsi que 21 pouvoirs. Total : 53 voix.

1) Adhérons-nous à la CST ?

- Nous discutons autour du point 3) de nos Activités externes de l'ordre du jour.
- **Vote** : OUI - 30 présents / 19 pouvoirs --> 49 voix
NON - 0 présent / 1 pouvoir -> 1 voix
Ne se prononcent pas - 2 présents / 1 pouvoir -> 3 voix

==> Nous adhérons donc à la CST en 2015, au moins pour un an, pour se rendre compte de ce que ça induit.

2) Donnons-nous pouvoir aux Président-e-s sans passer par le Bureau pour des décisions urgentes ? (signature des communiqués par exemple)

- Bénédicte note que cette année, il y avait une décision rapide à prendre à propos d'un communiqué du Comité de soutien à signer. Le Bureau ne s'étant pas assez manifesté, le communiqué ne portait pas la signature de LSA, ce qui a paru dommageable à certains.
- D'autres trouvent que c'est "dangereux" de donner le plein pouvoir aux Présidentes, et, elles-mêmes ne veulent pas prendre de telles responsabilités.

- Donc, en cours de débat, on s'aperçoit que la question est mal formulée, on la tourne donc différemment :

Si le Bureau ne donne pas de réponse dans un délai imparti, les Présidentes prennent-elles une décision en cas d'urgence ?

- **Vote :** OUI - 25 présents / 9 pouvoirs --> 34 voix
NON - 3 présents / 8 pouvoirs -> 11 voix
Ne se prononcent pas - 4 présents / 4 pouvoirs -> 8 voix

==> Pour que les Présidentes prennent une décision en cas d'urgence si pas de réponse du Bureau dans un délai imparti (48H par exemple)

3) Créons-nous une branche "Assistant-e-s" au sein de LSA ?

Les arguments *Pour*

Ils ont été transmis sur la liste Cris (mail du 29/01/2015), merci de vous y référer, les grandes lignes étant :

- Pourquoi (du point de vue de LSA) ?
 - assurer une transmission technique et éthique
 - pouvoir choisir ses collaborateurs
 - remettre en question notre fonctionnement
- Pourquoi (du point de vue des assistants) ?
 - avoir accès à un réseau de professionnels susceptibles de leur offrir des opportunités d'emploi
 - créer de véritables liens entre débutants et confirmés
- Comment ? (propositions)
 - en instaurant un certain nombre de critères d'admission concernant leur expérience
 - en proposant des modalités d'inscription telles que lettre de motivation, deux parrains
 - chaque parrain ne pourra parrainer qu'un assistant par an
 - en instaurant une durée limitée (à 2 ans par exemple) de leur adhésion

Les arguments *Contre*

- A propos des critères d'adhésion :
 - sont-ils légitimes ?
 - quelle cohérence face au nombre et aux parcours multiples et divers des assistants ?
 - comment refuser si d'autres demandes justifiées sont exprimées ?
 - comment éviter l'arbitraire et le "numerus clausus" déloyal par définition ?
- A propos de la durée d'adhésion :
 - si cette durée est limitée, quid après ?
 - que feront les jeunes scriptes, plus assistants et pas encore aptes à rejoindre LSA ?
- Qui et pourquoi (du point de vue des assistants) ?
 - qui sont ses assistants ? Nos assistants perso ?
 - mais ont-ils manifesté réellement leur envie de nous rejoindre ? Ya t-il un groupe "informel" ? Pourquoi ne se présente t-il pas ? Pourquoi ne nous formulerait-il pas ses souhaits ?
 - ne faut il pas encourager ces personnes à nous contacter, si tel est le cas, plutôt que d'aller les chercher ?
 - ne doivent ils pas réfléchir à un projet, à sa structure et aux critères envisageables ?

Historique de la préparation au débat

- Le groupe de réflexion pour la création de cette branche s'est réuni le 19 janvier, et le document qui en est sorti est passé sur Cris le 29 janvier.
- Certains membres se sont interrogés sur une question de fonctionnement et de préparation au débat, déplorant la présentation d'un texte présentant les arguments *pour* sans concertation ni information préalable.

- Le fait est qu'il y a eu un quiproquo quant au but de cet atelier, (aussi bien pour les participants à l'atelier que pour votre rédactrice et ses relectrices !) :
 - s'agissait-il d'un atelier pour agencer les arguments *pour* ?
 - ou d'un atelier où l'on visait à présenter un texte déclinant les *pour* et les *contre*, sans que des partisans du *contre* aient été présents à cet atelier ?
- Résultat, seul un texte unilatéral *pour* est passé sur Cris, qui n'a pas permis de présenter une réflexion complète (et complexe !) auprès de tous ceux qui ont voté par procuration et n'ont donc pas participé au débat.
- Charles a proposé que, dans un premier temps, un membre du Bureau pourrait servir de liens entre LSA et les assistants désireux de nous rejoindre, permettant de procéder progressivement.
On pourrait par exemple organiser une ou deux rencontres dans l'année entre les scriptes et ces assistants et aussi peut-être créer un groupe Facebook s'adressant aux assistants ?
- Lors du débat, nous est apparu que la question sujette au vote était mal formulée.
Après discussion, on décide de voter quand même sur celle inscrite à l'ordre du jour.

• Vote

OUI - 11 présents / 15 pouvoirs --> 26 voix

NON - 15 présents / 6 pouvoirs --> 21 voix

Ne se prononcent pas - 5 présents / 3 pouvoirs --> 8 voix

- Ce qu'il faut conclure de tout cela, il faut bien le reconnaître, c'est qu'on n'a sans doute pas assez préparé le débat, et donc le vote...
Compte tenu de l'importance de la question et de sa complexité, la réflexion va se poursuivre et des pistes vont continuer à être explorées pour l'avenir...

==> On décide donc d'y aller progressivement : le Bureau va s'organiser et prévoir un lien avec les assistants potentiels.

Le premier contact étant de recevoir de leur part une argumentation relatant leurs souhaits afin d'ouvrir le dialogue.

7 - Présentation et élection des membres du Bureau

- 12 membres se présentent au Bureau et sont élus à l'unanimité :
Florianne ABELÉ, Nathalie ALQUIER, Marine BILLET, Valérie CHORENSLUP, Laurence COUTURIER, Natasha GOMES DE ALMEIDA, Rachel GOLDENBERG, Betty GREFFET, Sylvie KOECHLIN, Fanny PICON, Marie-Florence RONCAYOLO, Karen WAKS

L'AG s'est achevée vers 19h00, autour d'un verre et de quelques délices apéritifs...

Rédaction : Betty GREFFET

Relecture : Bénédicte KERMADEC, Delphine RÉGNIER-CAVERO, et leurs remarques pertinentes

Un grand merci à Nathalie et Valérie pour leurs notes préparatoires et leur regard bienveillant de Présidentes. lors de leur relecture.

3 annexes en PJ